

Assemblée Générale du 23 juin 2021

PRESENTATION DES COMPTES Jean-Robert MARENCO

Chers Adhérents,

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes de l'Association INOHA de l'année 2020.

Ces comptes ont été arrêtés, conformément à nos statuts, par le Conseil d'Administration d'Inoha du 17 mars 2021.

Ils ont fait l'objet d'un contrôle par notre Commissaire aux Comptes qui vous lira son rapport après cette présentation.

Je vous informe que ces comptes feront l'objet d'un dépôt et d'une publication au Journal Officiel des Associations.

Nous vous rappelons qu'Inoha est une association à but non lucratif et que les excédents générés ont pour objet de permettre de développer de nouvelles actions.

Je vous propose donc de vous commenter les postes du compte d'exploitation afin que vous ayez une vision d'ensemble et néanmoins précise des comptes d'Inoha.

Je reste bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.



1 – Cotisations et adhésions

Le montant total des cotisations des adhérents et autres ressources s'élève à 1 008 556 € en 2020 dont 34 000 € de partenariat.

Les cotisations représentent **76%** du budget d'Inoha contre 61 % en 2019.

Je tiens à souligner que ce pourcentage est important par rapport à la moyenne des associaitions professionnelles. Et c'est une bonne chose pour Inoha qui ne dépend d'aucune aide ou subvention.

Les adhérents étaient au nombre de 250 à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020. Ce qui est stable par rapport à 2019.

Dans cette partie, il convient de retenir l'imputation de la cotisation d'Inoha à la CPME pour un montant de 12.405 €, et la cotisation à l'Institut du Commerce pour un montant de 3000 €.

La marge brut de cette partie s'établit à 993 151 €.



2 – Connaissance du marché

Il convient de noter que le montant du chiffre d'affaires réalisé en 2020 est de 205 351 €.

Les recettes de ce poste sont essentiellement assurées par la vente du Bricobrief 2 pour un montant de 153 000 €.

Les Matinées de la Distribution ont permis d'assurer des recettes de 38 190 €.

Coté dépenses, ce poste comprend le coût de l'Observatoire pour un montant de 11.000 €, ainsi que celui du Bricobrief 1 et 2 pour un montant de 27 717 €.

Il apparait également le coût du Negobrief qui s'élève à 30.000 € par an et qui est totalement pris en charge par Inoha sans aucune refacturation aux adhérents.

Vient s'ajouter pour 2020 le coût de l'étude Supply Chain pour un montant de 17 685 €.

La marge brute totale pour le poste « Connaissance du marché » en 2020 est de 90 892 €.



3 – Accompagnement juridique

Le coût du poste "accompagnement juridique" s'élève à 31 638 €.

Ce poste comprend le coût de l'assistance juridique aux adhérents pour un montant annuel de 16 500€, et également sur 2020 le coût de l'accompagnement sur le Code de bonne conduite pour un montant de 15 138 €.

4 - L'International

Le coût du poste « International » s'élève à **13 500 €**. *C'es*t la cotisation d'Inoha à Hima, notre association européenne.

Sur 2020, aucune action internationale n'a été réalisé du fait d la crise sanitaire.

<u>4 – Formation</u>

Les recettes liées à la formation sont en baisse depuis plusieurs années pas facilité cette année pour la crise sanitaire.

Le chiffre d'affaires réalisé s'établit à **52 642 €** en 2020 contre 91 694 € en 2019.

La marge s'élève à 21 620 €.



5 – Vie du réseau

Le coût pour ce poste s'élève à 10 020 €.

Ce poste comprend les dépenses liées aux commissions logistiques, à l'organisation des réunions régionales et aux réunions tendances Eco and Co.

<u>6 – Communication</u>

Le coût pour ce poste s'élève à 44 360 €.

Ce poste comprend les dépenses liées aux actions de communication de notre partenaire Presse, le Cabinet André Sudrie pour un montant de 29 950 €

A noter que l'Inoha Days et la Nuit by Inoha n'ont pas eu lieu sur 2020, ce qui est habituellement un poste de dépense important.

<u>6 – Gouvernance</u>

Le coût du poste « Gouvernance » s'élève à 67 709 €.



Ce poste comprend les dépenses liées aux réunions Bureaux, Conseils d'Administrations et Assemblées Générales de l'année pour un montant de 17 309 €.

L'autre dépense importante est l'étude Prospective Stratégique et Coopétition qui s'élève à 50 400 €.

7 - Charges générales

Les charges de fonctionnement comprennent les salaires et charges pour 654 910 € ainsi que les frais liés à l'ensemble du fonctionnement d'Inoha dont le loyer pour 93 549 €.

L'ensemble des charges générales (fonctionnement + salaires et charges) s'élèvent donc à 925 336 € et sont en tous points conformes au budget tel qu'adopté par le Conseil d'Administration d'Inoha, voire légèrement inférieur.



<u>Résultats</u>

Inoha termine donc l'année 2020 avec un résultat positif de 7 402 €, après impôts qu'il conviendra d'affecter.

Pour être complet, je vous précise d'Inoha avait contracté un PGE de **270 000 € en juin 2020** que les membres du Conseil d'Administration ont décider de rembourser intégralement en juin 2021 au vu du résultat satisfaisant de cette année.

En conclusion, nous pouvons dire que malgré la crise et malgré les incertitudes de début d'année, nous nous sommes adaptés et nous terminons l'année conformément au budget voté par les administrateurs que je remercie pour leur confiance.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean Robert MARENCO

Trésorier